

## Introduction

---

Le Grand lac Rond est situé sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Le lac touche à deux municipalités, à savoir Bouchette et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau. Du côté des limites naturelles, le bassin versant du Grand lac Rond fait partie de la décharge du lac des Trente et un Milles inclus dans le bassin versant de la rivière Gatineau. Il s'agit d'un lieu de forte villégiature dans lequel un grand nombre d'activités anthropiques, principalement la pêche, y sont pratiquées. Depuis les années 1970, les berges se sont fortement privatisées impliquant directement la construction de nombreuses infrastructures telles que des bâtiments, fosses septiques, quais, chemins d'accès, qui influencent directement la qualité du lac.

En janvier 2011, il fut observé pour la première fois dans le Grand lac Rond la présence d'algues rouges. Cette algue apparaît dans la glace durant l'hiver et la teint en rouge. Il s'agit d'un phénomène rare qui ne s'est présenté que dans une dizaine de lacs au Québec. En mars 2012, le phénomène s'est reproduit une nouvelle fois dans le Grand lac Rond. L'apparition de cette algue durant deux hivers consécutifs et sur le même lac s'est révélée unique. Parallèlement, cela suscite certaines inquiétudes et beaucoup de questionnements de la part des acteurs et riverains concernés.

Une rencontre initiale a réuni Giorgio Vecco, directeur de l'Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7) et la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau durant l'hiver 2012. C'est dans ce contexte, que l'ABV des 7 a obtenu le mandat de la part de l'association du Grand lac Rond et des municipalités de Bouchette et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau de procéder à la caractérisation du Grand lac Rond. Celle-ci inclut le portrait et la cartographie de la zone d'étude, une étude sur les algues rouges, l'élaboration d'un diagnostic suite à l'évaluation visuelle du lac et la présentation d'un plan d'action aux acteurs concernés.

Une première rencontre de travail s'est tenue le 27 avril 2012 avec les partenaires du projet et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et une convention pour cette étude a été signée entre les quatre parties le 12 juin 2012.

L'étude découle de l'apparition d'algues rouges dans le Grand Lac Rond. Elle vise à identifier les causes de la manifestation de ce phénomène ainsi que toutes les sources influençant la qualité du lac. Elle a pour objectif de dégager les différentes options d'aménagements possibles tout en gardant à l'esprit la préoccupation première qu'est la protection des lacs et la qualité de l'eau.

La présente étude a été effectuée par l'ABV des 7 durant les mois de mai et juin 2012 en partenariat avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Cette caractérisation consiste dans un premier temps à établir un portrait du Grand lac Rond et de l'ensemble de son bassin versant. Afin d'établir une caractérisation complète du Grand Lac Rond, il convient d'étudier les facteurs de l'ensemble du bassin versant susceptibles d'influencer l'état de santé du lac. Le portrait se base sur les éléments de la caractérisation des lacs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, produite en 2012 par l'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais (L'ATINO) pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau mais aussi sur des témoignages de riverains du Grand lac Rond, et enfin sur des relevés

de terrain effectués à différentes dates au cours du mois de mai 2012 par la MRC de la Vallée-de-la- Gatineau. La compilation de ces données réalisée par l'équipe de l'Agence de bassin versant des 7 a pour but d'acquérir une connaissance plus approfondie du Grand lac Rond. Par ailleurs, l'algue rouge observée deux hivers de suite sur le lac et encore peu connue, sera présentée dans cette partie afin de mieux comprendre son apparition dans le lac.

Dans un second temps, une analyse sous forme de diagnostic identifiera les différentes problématiques et enjeux du Grand lac Rond afin de dégager des recommandations dans le but d'établir un plan d'action permettant une meilleure gestion et protection du lac en lui-même et de son bassin versant.

La dernière partie mettra en avant le plan d'action élaboré au cours de cette caractérisation, prenant en compte les différentes problématiques existantes mais aussi les atouts du Grand lac Rond. Il sera défini en accord avec l'ensemble de parties impliquées. Il sera du devoir des riverains, de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, des municipalités (Bouchette et Sainte-Thérèse-de- la-Gatineau) et de l'association du Grand Lac Rond de les prendre en compte afin d'améliorer l'état de santé du Grand lac Rond.